



Demande de permis

Installation septique

151, route 143, Ulverton, J0B 2B0
(819) 826-5049
urbanisme@municipaliteulverton.com

DATE

N° DE PERMIS

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

REQUÉRANT

(SI VOUS N'ÊTES PAS LE PROPRIÉTAIRE
VOUS DEVEZ NOUS PRÉSENTER UNE
PROCURATION)

PROPRIÉTAIRE(S)

ADRESSE POSTALE

N°, RUE, VILLE ET CODE POSTAL

COURRIEL

TÉLÉPHONE

ADRESSE D'INSTALLATION

NO, RUE, VILLE ET CODE POSTAL

ZONE

SUPERFICIE

UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ

CONSTRUCTION

UNIFAMILIALE
BIFAMILIALE

RÉSIDENCE SECONDAIRE
AUTRE VOCATION, PRÉCISER

NOMBRE DE CHAMBRES À COUCHER DÉCLARÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE :
OU DÉBIT, SI COMMERCIAL :

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

PUITS PRIVÉ
AQUEDUC PRIVÉ, N° DU PERMIS

AQUEDUC MUNICIPAL
EAU D’UN LAC OU COURS D’EAU

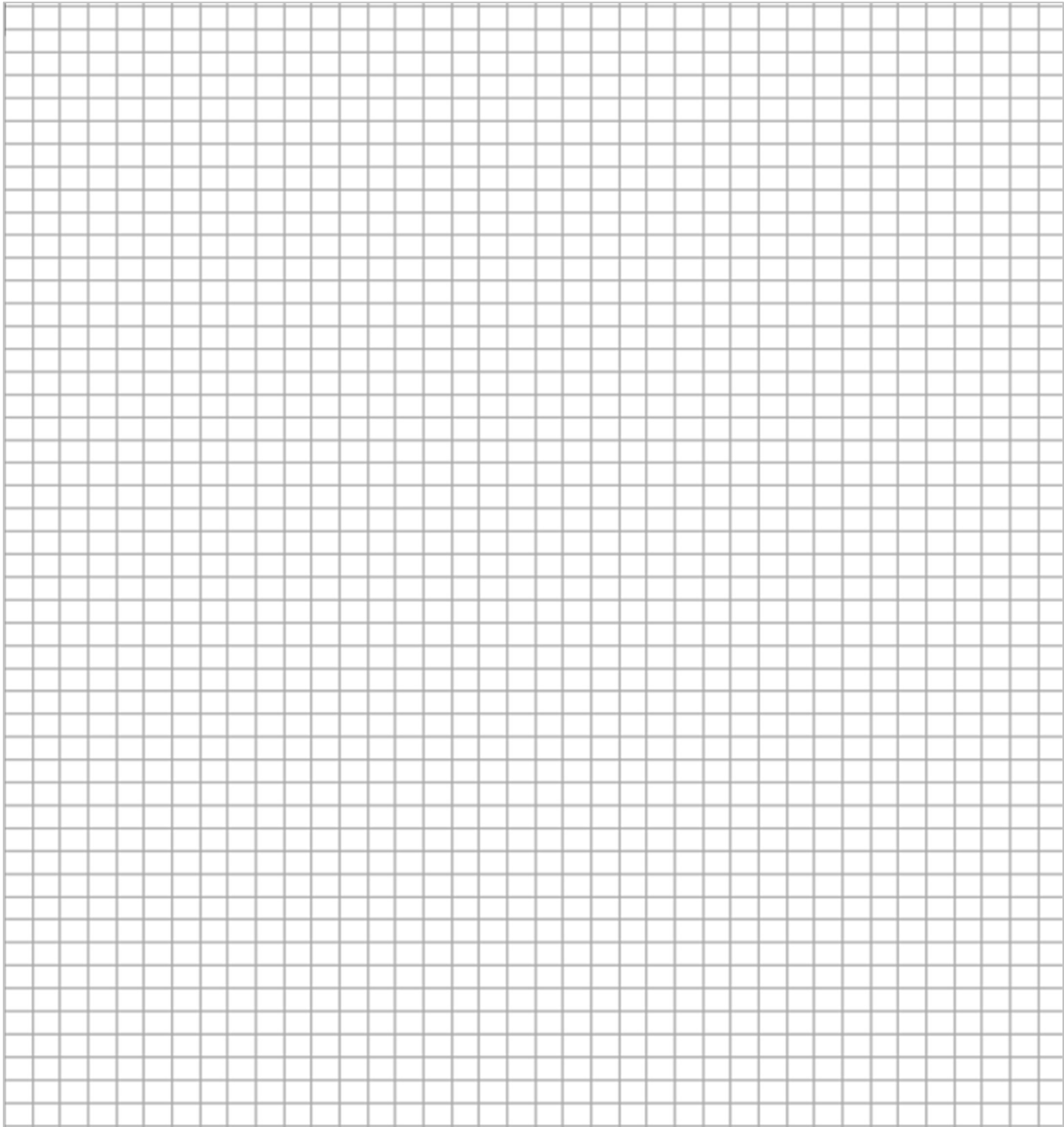
SCHÉMA D’IMPLANTATION

PLAN DU TERRAIN ET DE L’INSTALLATION

Dessinez tous les éléments et les distances se rapportant à l’installation. Indiquez les informations suivantes (cochez les éléments une fois indiqués sur le schéma).

Limites de la propriété et ses dimensions
Voies publiques ou privées et droits de passage
Talus, arbres et forêt et accidents de terrain
Localisation des lacs et cours d’eau

Bâtiment principal et dépendances existants ou projetés avec dimensions
Installations septiques existantes et projetées, fosses et élément épurateur
Source d’approvisionnement d’eau potable et celles des propriétés contiguës et leurs distances



FOSSE SEPTIQUE

NOM DU FABRICANT DE LA FOSSE SEPTIQUE B.N.Q. QUI SERA INSTALLÉE : _____

_____ BÉTON MONOBLOC	_____ 500 GALLONS IMP. (2,3 M³)
_____ ACIER	_____ 625 GALLONS IMP (2,8 M³)
_____ POLYÉTHYLÈNE	_____ 750 GALLONS IMP (3,4 M³)
_____ FIBRE DE VERRE ARMÉ	_____ 850 GALLONS IMP (3,9 M³)
_____ BÉTON ARMÉ, COULÉ SUR PLACE	_____ 950 GALLONS IMP. (4,3 M³)
_____ FOSSE AÉRÉE	_____ 1050 GALLONS IMP. (4,8 M³)

POSTE DE POMPAGE : OUI, SPÉCIFIEZ _____ NON _____ ALARME : OUI _____ NON _____
PRÉFILTRE : OUI _____ NON _____
CONDUIT DE REFOULEMENT : DIAMÈTRE _____ PO. LONGUEUR _____ PI. HAUTEUR _____ PI.
DÉNIVELLATION ENTRE LA POMPE ET L'ÉLÉMENT ÉPURATEUR _____ PI.

ÉLÉMENT ÉPURATEUR

NATURE DU SOL ET PERMÉABILITÉ
Echantillonnez dans le trou de 1,2 mètres ou moins selon la profondeur de la nappe d'eau. Prendre l'échantillon au niveau où l'élément épurateur se trouvera.
Préparez l'échantillon et faire sédimenter dans le cylindre gradué. Se servir du triangle de corrélation (voir verso).
RÉSULTATS SÉDI-MENTOMÉTRIE : SABLE _____ % SILT _____ % ARGILE _____ %
TYPE DE SOL : _____ TRÈS PERMÉABLE _____ PERMÉABLE _____ PEU PERMÉABLE _____ IMPERMÉABLE
PENTE DU TERRAIN RÉCEPTEUR _____ %
DISTANCE ENTRE LE NIVEAU DU SOL ET _____ LE ROC _____ LA NAPPE PHRÉATIQUE _____ TOUTE COUCHE IMPERMÉABLE _____ PI.

CHOIX DE L'ÉLÉMENT ÉPURATEUR (suivant l'ordre des priorités établi par la réglementation provinciale)

cochez

☐	1	ÉLÉMENT ÉPURATEUR CLASSIQUE : _____ tranchées x _____ pi. (24" largeur)
☐	2	ÉLÉMENT ÉPURATEUR MODIFIÉ : superficie _____ pi.car. (_____ ' x _____ ')
☐	3A	PUITS ABSORBANT : _____ 1, 2 chambres (1 PUIITS ABSORBANT) _____ 3 chambres (2 PUIITS ABSORBANTS) _____ préfabriqué _____ construit sur place
☐	3B	FILTRE À SABLE HORS-SOL : superficie du filtre _____ pi.car. (_____ ' x _____ ') dimensions du terrain récepteur _____ ' x _____ ' _____
☐	3C	FILTRE À SABLE CLASSIQUE : superficie du filtre _____ pi.car. (_____ ' x _____ ') distance entre le filtre et le cours d'eau _____ ' x _____ ' _____
☐	3D	CABINET À FOSSE SÈCHE (ou : _____) avec fosse septique B.N.Q. 500 gallons imp. et élément épurateur (_____) pour les eaux ménagères avec conduites d'eau sous pression
☐	3E	CABINET À FOSSE SÈCHE (ou : _____) avec puits d'évacuation pour les eaux ménagères sans conduites d'eau sous pression
☐	3F	BIOFILTRE À BASE DE MOUSSE DE TOURBE : superficie d'infiltration _____ pi.car. (_____ ' x _____ ') superficie d'infiltration supplémentaire * Joindre copie du contrat d'entretien au dossier.
☐	3G	CHAMPS DE POLISSAGE : superficie d'infiltration _____ pi.car. (_____ ' x _____ ') _____ sous l'élément épurateur _____ à côté de l'élément épurateur
☐	3H	AUTRES : _____

POUR RÉSIDENCES EXISTANTES SEULEMENT

cochez

☐	4A	INSTALLATION À VIDANGE PÉRIODIQUE • capacité de la fosse de rétention des eaux de toilette _____ gallons imp. (_____ m³) • marque / modèle de la toilette à débit réduit _____ • fosse septique B.N.Q. 500 gallons imp. et champ d'évacuation (_____)pour les eaux ménagères
☐	4B	INSTALLATION À VIDANGE TOTALE • capacité de la fosse de rétention _____ gallons imp. (_____ m3) • marque / modèle de la toilette à débit réduit _____ • dispositifs de réduction des débits _____ • restrictions ou remarques _____

CERTIFICATION DES PRÉSENTES

« Par les présentes, le signataire reconnaît et déclare être le propriétaire ou le représentant autorisé du propriétaire de l'installation septique projetée et déclare solennellement que toutes les informations contenues à la présente demande sont conformes à la réalité.
Le signataire s'engage personnellement en son nom et au nom du propriétaire à se conformer aux règlements provinciaux et municipaux, de même qu'il s'engage à se conformer aux directives de l'inspecteur municipal chargé de l'application des présentes. »

Date _____ (PROPRIETAIRE OU MANDATAIRE AUTORISE)

Date _____ (CONTRACTEUR)

NORMES DE LOCALISATION DES SYSTEMES DE TRAITEMENT

Les systèmes étanches doivent respecter les distances suivantes :

15 mètres	D'un puit d'eau de consommation (le vôtre ou celui de vos voisins)
Ext. bande riv.	D'un lac ou cours d'eau
10 mètres	D'un marais ou étang
1,5 mètres	D'une conduite de consommation, d'une limite de propriété et/ou d'une résidence

Les systèmes non étanches doivent respecter les distances suivantes :

30 mètres	D'un puit d'eau de consommation (le vôtre ou celui de vos voisins)
15 mètres	D'un lac ou cours d'eau marais ou étang
5 mètres	D'une résidence ou d'une conduite souterraine de drainage du soi
3 mètres	Du haut d'un talus
2 mètres	D'une limite de propriété, conduite d'eau de consommation ou arbre.

Déterminer l’emplacement possible en respectant ces distances.

PENTE DE TERRAIN

Système d’infiltration permis	Pente maximale (%)
Epurateur classique	30
Epurateur modifié	10
Puits absorbants	30
Filtre à sable hors sol	10
Filtre à sable classique	15
Cabinet à fosse sèche	30
Vidange périodique	30*
Biologique	30*
Cabinet à fosse sèche ou terreau et puit d’évacuation	30*
Champ de polissage	10 ou 30*

* Ne vise que la partie du système destinée au traitement et à l’évacuation des eaux.

** Selon qu’il s’agit d’un lit ou de tranchées.

CHOIX DES ELEMENTS EPURATEURS

Niveau de perméabilité		Temps de percolation			
Imperméable		> 45 min / cm			
Peu permeable		> 25 min / cm à < 45min / cm			
Perméable		> 4min / cm à < 25min / cm			
Très permeable		< 4 min / cm			
Épaisseur de la couche de sol (cm)	Solution permise par le règlement en fonction du niveau de perméabilité et de l'épaisseur de la couche du sol				
0 à < 30	8*, 9*	8*, 9*	8*, 9*	8*, 9*	
30 à < 60	8*, 9*	6, 8*, 9*	6, 8*, 9*	8*, 9*	
60 à < 90	8*, 9*	4, 6, 8*, 9*	4, 6, 8*, 9*, 10*	4, 6, 8*, 9*, 10*	
90 à < 120	8*, 9*	4, 6, 8*, 9*	1*, 2*, 4, 6, 8*, 9*, 10*	1*, 2*, 4, 6, 8*, 9*, 10*	
120 à < 300	8*, 9*	6, 8*, 9*	1, 2, 6, 7, 8*, 9*	1, 2, 6, 7, 8*, 9*	
300 et plus	8*, 9*	6, 8*, 9*	1, 2, 6, 7, 8*, 9*	1, 2, 3, 6, 7, 8*, 9*	

* Selon certaines conditions

1. Élément épurateur classique

2. Élément épurateur modifié

3. Puits absorbants

4. Filtre à sable hors sol

5. Filtre à sable classique
6. Champs de polissage

7. Cabinet à fosse sèche

8. Installation à vidange périodique (champs d’évacuation)

9. Installation biologique (champs d’évacuation)

10. Cabinet à fosse sèche ou à terreau et puit d’évacuation

NOUVELLES RÉSIDENCES

Les solutions permises en hiérarchie :

Épurateur classique ⇒ Épurateur modifié ⇒ Filtre ‘a sable hors sol ⇒ Puits absorbant ⇒ Filtre à sable classique

Si aucune des solutions d’infiltration dans le sol n’est possible, le rejet dans un cours d’eau devient envisageable selon certaines conditions que l’on retrouve à la section XV.5 du Règlement.

